

CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETE EN ECLAIR

**Compte rendu de la journée de formation du 8.10.2013 - (Collège Jules Ferry,
Woippy)**

SOMMAIRE

Partie 1- A quelles occasions, dans votre pratique (notamment dans les programmes disciplinaires), contribuez-vous à construire la notion de citoyenneté avec les élèves ?

- **Groupe 1** : animé par Carmelina BOI & Marie CARCANO
- **Groupe 2** : animé par Sylvie LEGUIL & Aline LELEUX
- **Groupe 3** : animé par Régine JEANDROT & René HIRSCHI
- **Groupe 4** : animé par Marianne WOJCIK & Christophe FORRLER

Partie 2-Travaux en ateliers

- **Atelier 1** : Cohérence et continuité des gestes pédagogiques dans le 1^{er} et second degré pour construire la citoyenneté (Carmelina BOI & Sylvie LEGUIL)
- **Atelier 2** : Construire le respect entre filles et garçons (Marianne WOJCIK & Rozenn de LAVENNE)
- **Atelier 3** : Construire un projet éducatif et citoyen dans la classe (Régine JEANDROT)
- **Atelier 4** : Construire la citoyenneté à l'échelle d'un établissement en s'appuyant sur un partenariat (Christophe FORRLER & René HIRCHI)

PARTIE 1-
A QUELLES OCCASIONS, DANS VOTRE PRATIQUE (NOTAMMENT DANS LES PROGRAMMES DISCIPLINAIRES), CONTRIBUEZ-VOUS A CONSTRUIRE LA NOTION DE CITOYENNETE AVEC LES ELEVES ?

Groupe 1 : animé par C. BOI et M. CARCANO

Les participants, à l'occasion du tour de table, ont évoqué les projets, les pratiques qui leur ont permis de consolider ou de construire la notion de citoyenneté.

Ces interventions ont mis l'accent sur :

- la nature des actions ;
- le type de relation établi avec ou par les élèves, avec leur environnement ;
- les valeurs ou « fondamentaux » sur lesquels elles reposent.

Les actions vont de la responsabilisation des élèves, au sein de la classe ou de l'établissement, à travers des gestes pédagogiques ou des activités éducatives, jusqu'à leur mise en situation, à l'extérieur de l'établissement, à l'occasion d'événements liés à la vie sociale (élections, parlement des enfants, stages en entreprise, session du tribunal de Grande Instance...)

Les relations établies sont de types divers : respecter des règles, se mettre à la place des autres, renforcer le lien avec l'environnement, reconnaître un travail, respecter la différence, apprendre et accepter les contraintes, découvrir le sens des mots, dédramatiser des situations de conflit...

Enfin les fondamentaux ont été isolés dans les témoignages : le respect, la politesse, les valeurs de la République, le vivre ensemble, la participation, l'éducation, la sensibilité...

Le mot « respect » a été utilisé dans presque tous les récits, parfois même à plusieurs reprises.

Il est apparu clairement que la citoyenneté se « travaille » au quotidien, à travers de simples gestes pédagogiques et que la cohérence des adultes favorise son acquisition.

[Retour
sommaire](#)

Groupe 2- Sylvie LEGUIL et Aline LELEUX

Des valeurs : respect de soi et des autres, notions de droits et de devoirs ; estime de soi, altruisme.

Des gestes et des stratégies qui permettent de construire la citoyenneté : rituels, tutorat, travaux en groupes, prendre des responsabilités

Des outils sur lesquels s'appuyer : règlement intérieur à construire en commun, charte de la laïcité, cahier de réparation (premier degré) ; des symboles (devises élaborées par les élèves)

Retour sommaire Les incontournables : travail en équipe au quotidien, tolérance, droit à l'écoute de chacun, droit à l'erreur, continuité école/ en dehors.

[Retour
sommaire](#)

Groupe 3- Régine JEANDROT et René HIRCHI

La citoyenneté est un apprentissage. Il nous faut aider les élèves à respecter les règles, à connaître leurs droits et à devenir des **acteurs de la Cité**.

Au sein des établissements :

Les adultes de l'établissement se doivent d'être **modélisant** et expliquer clairement aux élèves ce qu'on attend d'eux.

La mise en place de **rituels** à l'école et au collège est plébiscitée par beaucoup.

A l'école maternelle, on travaille d'abord sur le respect de soi : se laver, déjeuner, ... puis le respect de l'autre.

A l'école primaire, des temps de parole sont consacrés à des moments d'échanges sur la vie de la classe, à des régulations, ... Au collège, les heures de vie de classe permettent ce même travail.

Avec les parents :

Le travail doit se mener en étroite collaboration avec les parents, il faut expliciter ce que chacun attend de l'autre dans le cadre de la construction de la citoyenneté de l'élève/enfant.

Il faut ouvrir l'Ecole aux parents pour qu'ils aient plus **confiance** en elle.

Dans le cadre des disciplines et des actions menées à l'Ecole :

En sciences, en histoire géographie les enseignants veulent aider leurs élèves à devenir des **citoyens consommateurs éclairés**.

Eveiller la curiosité des élèves en s'appuyant sur les enseignements des différentes disciplines participe aussi à la construction d'un citoyen éclairé.

Il faut apprendre la représentativité dès l'école : élèves délégués, porte paroles, ...

Les travaux de groupe en classe permettent aux élèves de prendre sa place, d'écouter, d'échanger, de se construire avec les autres.

[Retour](#)
[sommaire](#)

Groupe 4 : Marianne WOJCIK-Christophe FORRLER

Pour construire la citoyenneté l'ensemble de la communauté éducative doit se référer à **des règles de vie communes, bien comprises, acceptées par tous et si possibles construites conjointement par les adultes, les élèves et leur famille**. Tous les personnels travaillent ensemble pour rechercher une appropriation de ces règles par les élèves. Cela suppose pour tous (enseignants, personnels de santé, CPE) de travailler sur ces règles en instaurant des rituels (dire bonjour, ponctualité,...) et en expliquant systématiquement leur importance.

Chacun, selon ses missions contribue à construire chaque jour la citoyenneté :

- Les professeurs prennent appui sur les textes définissant leurs programmes pour développer la citoyenneté chez leurs élèves **au sein de leurs enseignements** disciplinaires : socle commun (C6, C7), éducation civique (et morale pour le premier degré), éducation physique (travail sur le collectif), au CDI utilisation des outils numériques (droits et internet...)...
- **Les démarches de projets**, se prêtent bien à ce travail notamment dans le cadre des éducations à ... la santé (dont éducation à la sexualité), au développement durable (thème de convergence), aux risques (sciences), ...
- Les **professeurs principaux** ont un rôle majeur (en heure de vie de classe)
- Les CPE, au quotidien rappellent la règle et gèrent les conflits en interagissant avec les familles, les élèves et bien entendu l'ensemble des membres de la communauté éducative.
- Les personnels de santé et sociaux mènent des entretiens individuels et des actions collectives. Ils peuvent évaluer des changements de comportements entre deux entretiens. Ils travaillent aussi avec des partenaires extérieurs. Rôle fondamental dans la **prévention** des difficultés à plus ou moins long terme.

La citoyenneté se construit **progressivement de la maternelle à la fin de la scolarité obligatoire** : en maternelle elle commence par un travail de construction de l'identité à partir d'un travail sur le **langage** (les enfants doivent apprendre à s'exprimer).

Des **structures ou instances sont favorables** au travail sur la citoyenneté : le CESC (qui inclut aussi les partenaires extérieurs comme le DRE), les conseils « coopératifs » (collège de délégués de classe, conseils de vie collégienne), les ateliers philosophiques, heures de vie de classe.

Les parents doivent se sentir citoyens et être associés à la construction de la citoyenneté chez leurs enfants.

[Retour](#)
[sommaire](#)

Atelier 1 : cohérence et continuité des gestes pédagogiques dans le 1^{er} et le 2nd degré

Quels repères communs ?

Exemples d'éléments non négociables avec les élèves : normes de sécurité, école obligatoire, ponctualité, respect commun, etc....

Le souci de soi

Que mettre en place dans notre pratique pédagogique ? Comment faire ?

Pratiques exposées :

- proposer un espace de parole ;
- construire des compétences par ateliers ;
- favoriser la parole partagée, organiser la prise de parole (modélisation par l'enseignant) ;
- établir un **fil conducteur** entre le premier et le second degré avec l'organisation de concertations, élaborer des **projets communs**...

- **CONSTAT** : les modalités de mise en place divergent suivant que nous soyons à l'école primaire ou au collège, d'où une **problématique de continuité**.

Le souci de l'autre

Quels gestes professionnels mettons-nous en place au quotidien ?

Propositions émises :

- créer un espace de liberté (droit devoir) ;
- coopérer avec les autres ;
- développer l'estime de soi, la maîtrise de soi, le respect des règles...

- **CONSTAT** : continuité malgré des ruptures (en primaire un professeur pour la même classe, au collège un professeur par matière !)

Une réflexion partagée autour de textes communs

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : « compétences sociales et civiques » (compétence 6 des paliers 1, 2, 3)

- Quel est le seuil de validation pour les différents paliers ?
- Quel degré de maîtrise attendu ?
- Que mettre en place au sein d'un cycle pour stabiliser cette compétence ?

Propositions faites :

- concertation de l'équipe pédagogique ;
- utilisation d'outils communs ;
- utilisation de logiciels qui facilitent le suivi ;
- réflexion sur ce que l'on met en place.

- **CONSTAT** : une compétence se construit !

Les programmes disciplinaires

Ex. « L'élève développera ainsi le sens du relatif et de l'altérité et sa vision du monde, plus éclairée, lui permettra de développer un esprit critique et de dépasser ainsi les stéréotypes. »..... »

Extrait du préambule des programmes à l'école primaire en langue vivante.

La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen

Quelles situations concrètes, quelles actions pédagogiques peut-on mettre en face de chaque article ?

Deux articles retiennent le débat :

Article 11 : « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi. »

Droit et Devoir

Article 8 : « La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée. »

Réflexion sur la notion de sanction

Conclusion

La citoyenneté se construit sur le long terme, en spirale, à travers des gestes quotidiens et un retour régulier aux fondamentaux.

[Retour](#)
[sommaire](#)

Atelier 2 : Construire le respect entre filles et garçons

Réfléchir à la notion de respect entre filles et garçons et de sa construction dans l'institution scolaire amène à considérer de nombreuses dimensions étroitement imbriquées. Résultat d'un exercice de post-il dans le groupe :

Dimension culturelle	Représentations de l'autre (stéréotypes)	Dimension sociétale	Dimension biologique et intime de la sexualité	Réussite scolaire et orientation	Vivre ensemble Respect de l'autre sexe
Milieu familial Préjugés Rôles des grands frères Religions	Peur de l'inconnu Idées reçues Façons de penser Représentations Supériorité Dominant/dominé	Egalité ? Parité Egalité des droits Place des femmes dans l'Histoire	Différences physiques et psychologiques Orientation sexuelle	Stéréotypes liés aux métiers Professions féminisées (enseignants) Moins de filles dans les carrières scientifiques Parcours scolaires /Réussite/Différence de performance scolaire Egalité des chances	Langage : Insultes sexuées Violences / Tolérance Se parler / Ecoute Savoir être ensemble
<p>Filles/garçons : Complémentarité et pas concurrence</p> <p>L'éducation à la sexualité un outil pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprendre à se connaître et connaître l'autre ➤ Accepter les différences ➤ Lutter contre les violences sexuelles 					

Quelques indicateurs pour évaluer le respect entre filles et garçons dans un établissement scolaire:

- Réussite scolaire des filles et des garçons (évolution à observer de la 6^e à la 3^e dans les différents champs disciplinaires)
- Nombre de rapports d'incivilités, d'insultes ou de conflits ayant pour origine une rivalité entre fille et garçon
- Acceptation de la mixité dans les cours d'EPS
- % de groupes spontanément mixtes dans les travaux en ateliers (sciences et technologie notamment)
- % de filles dans les cours d'UNSS ou participant à des activités des partenaires associatifs
- % de filles portant des tenues féminines (jupes) dans la cour
- Mixité des groupes dans la cour de récréation
- Nombre de couples s'affichant dans la cour ou à la sortie du collège
- Au cours des séances d'éducation à la sexualité, % de groupes mixtes qui se forment spontanément

Des outils intéressants pour construire le respect entre filles et garçons :

- Sensibilisation des professeurs pour qu'ils ne soient pas eux-mêmes vecteurs de stéréotypes (attention aux postures inadéquates car sexuées vis-à-vis des élèves)

- Dans le cadre des enseignements sensibilisation aux stéréotypes dans les manuels scolaires, les médias, des textes littéraires,
- Mise en place de projets plus ou moins ambitieux : « la journée de la jupe », « Je, tu, il », réalisation d'affiches contre les stéréotypes sexuels (collège Uckange), mur des représentations (Woippy), projet ABCD de l'égalité etc...
- Travail sur les contes en maternelle
- Ateliers philosophiques
- Organisation de débats, de jeux de rôles sur un thème lié au respect filles/garçons (avec des animateurs formés)
- Théâtre interactif
- Actions en partenariat pour toucher les parents des deux sexes

Références utiles :

Éducation à la sexualité :

<http://eduscol.education.fr/cid46864/education-sexualite.html>

Circulaire : <http://www.education.gouv.fr/botexte/bo030227/MENE0300322C.htm>

Guide pour la mise en œuvre

http://media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/52/6/education_sexualite_intervention_114526.pdf

ABCD de l'égalité :

<http://www.cndp.fr/ABCD-de-l-egalite/accueil.html>

[Retour](#)
[sommaire](#)

Atelier 3 : Construire un projet éducatif et citoyen dans la classe

Ce projet de classe est un outil qui a pour objectif de **fédérer les équipes pédagogiques** autour d'un projet commun **pour agir sur une classe dans son éducation à la citoyenneté**.
 Ce projet n'a de sens que s'il répond aux **besoins singuliers de la classe entendue dans son unité**. Il doit porter une dynamique d'équipe autour d'objectifs citoyens et impulser des démarches d'enseignement innovantes porteuses de sens et sources de transformations sur l'ambiance de classe et les attitudes civiques.
Il permet de clarifier la complémentarité des disciplines

1. Pour qui ? : Caractéristiques citoyennes des élèves de la classe : étape diagnostique

Généralités :

<i>Effectif</i>	
<i>Origine : CSP, situations, cultures...</i>	
<i>Répartition filles/garçons</i>	
<i>Investissement dans les autres dispositifs</i>	
<i>âges</i>	
<i>Parcours scolaires</i>	
<i>Nombre de PPRE</i>	
<i>PRE</i>	
<i>Nombre d'élèves à besoins particuliers (allophones, ENAF, situation de handicap, précocité)</i>	
<i>La présence et le soutien des parents</i>	
<i>Localisation de l'établissement</i>	
<i>Respect des locaux et du matériel, nombre d'incivilités</i>	

La classe dans l'établissement :

Indicateurs (EX...)	Points positifs	Points négatifs
<i>Ambiance</i>		
<i>Attitude face à l'enseignant et par rapport aux adultes de l'établissement</i>		
<i>Attitude entre élèves, mixité...</i>		
<i>Rapport à la règle</i>		
<i>Rapport aux savoirs, attitude face au travail, connaissances sur les valeurs républicaines</i>		
<i>Résultats scolaires, prise en compte de la difficulté</i>		
<i>Travail à la maison</i>		
<i>Connaissance de l'environnement (institutions)</i>		
<i>Prise d'initiative, autonomie</i>		
<i>La distribution des responsabilités dans la classe</i>		
<i>Absentéisme assiduité</i>		
<i>Collecte des événements d'une classe</i>		

2. **Quoi ? : Quels objectifs visés au regard des caractéristiques citoyennes de la classe ?**

A partir des manques identifiés (points négatifs) en termes d'attitudes citoyennes, l'équipe éducative de la classe précise un ou des objectifs à atteindre sur l'année scolaire.

Chaque discipline œuvre au regard de ses spécificités et de son programme à la construction de ces objectifs communs (complémentarité : les disciplines ne concourent pas toutes à tous les objectifs).

Ils se construisent de façon progressive tout au long de l'année, par étape et sans systématiquement les développer dans chaque séquence d'enseignement. **L'atteinte de ces objectifs n'a de sens que si le contexte d'enseignement en permet l'acquisition (ne pas être dans de l'artificiel).**

Objectifs à atteindre en lien avec les compétences 6 et 7 du socle commun (EX...)
<i>S'aider dans les apprentissages</i> en lien avec la compétence 6 (compétence civique et sociale)
<i>Devenir autonome dans les apprentissages</i>
<i>Instaurer un climat de dialogue entre les élèves et avec les adultes, s'écouter, savoir s'exprimer, prendre la parole</i>
<i>Parvenir à travailler en groupe dans différentes circonstances, trouver sa place au sein du groupe</i>
<i>Faire évoluer la représentation de l'enseignant dans la classe, développer la confiance entre les élèves et les enseignants</i>
<i>Faire comprendre l'intérêt du respect et le bien fondé du respect</i>
<i>Apprendre ensemble dans le respect des différences</i> en lien avec la compétence 6
<i>Se mélanger entre filles et garçons</i> en lien avec la compétence 6
<i>Développer des démarches et des mises en projet chez les élèves</i> en lien avec la compétence 7 (prise d'initiative et autonomie)

3. **Comment ? : cibler des contenus, agir sur des démarches et donner du SENS**

La mise en œuvre des objectifs citoyens implique que **chaque discipline de la classe opérationnalise sa contribution pédagogique en référence à :**

- **ses programmes** (supports et contenus d'enseignement) ;
- **ses démarches, stratégies ou mises en situation** (modalités pédagogiques dans la relation enseignant/élèves et entre élèves) ;
- **sa participation au parcours culturel des élèves en lien avec l'histoire des arts.**

La citoyenneté se construit au quotidien par et dans nos pratiques professionnelles innovantes dont nos disciplines sont les supports d'enseignement.

		Français	Maths	Hist/géo	Musique...	EPS
Objectif (s) : EX : <i>Développer des démarches et des mises en projet chez les élèves</i>	Les espaces de mises en œuvre	Programmes (supports et contenus d'enseignement)			Pratiques collectives du chant, rôle du soliste, de l'accompagnement, rôle de la voix, du dialogue Élaboration d'un projet musical, écoute précise d'un extrait d'oeuvre	<i>N1 de CA dans l'activité arts du cirque + lien CMS 3 « se mettre en projet »</i>
		Démarches/ stratégies ou mises en situation			Travail en tutti, en groupes, chant mixte	<i>Se mettre en projet artistique ensemble pour « composer et présenter un numéro collectif organisé autour d'un thème... ». Guider la démarche artistique : Construire le thème en partant d'espaces ou d'objets détournés, structurer le numéro, intégrer et choisir deux éléments techniques au regard des ressources du groupe...</i>
		Parcours culturel et histoire des arts			Toute œuvre présentée en cours, toute production musicale Les partenariats Les concerts chorales	<i>Arts du cirque (spectacle des arts vivants) en lien avec une période et une thématique historique (interdisciplinaire). Présenter un numéro collectif.</i>

4. Evaluer les effets du projet de classe / diagnostic

Evaluer les effets éducatifs du projet de classe sur les conduites et attitudes citoyennes des élèves en reprenant le tableau initial des caractéristiques citoyennes des élèves au moment des trois conseils de classe.

Du diagnostic à l'évaluation formative et de fin d'année, ce tableau vous permettra d'évaluer les transformations citoyennes de la classe.

Idee : une partie de la note de vie scolaire pourrait être « collective » et traduire le profil citoyen de la classe

Il est un support à l'évaluation puis à la validation (en classe de 3^{ème}) des compétences 6 et 7 du socle.

[Retour](#)
[sommaire](#)

Atelier 4 : Construire la citoyenneté à l'échelle d'un établissement en s'appuyant sur un partenariat

Les conditions d'un partenariat réussi

- 1) Partage des mêmes valeurs
- 2) Connaissances des compétences de chacun des partenaires
- 3) Etablissement d'un climat de confiance
- 4) Engagement fort de chacun
- 5) Répartition bien définie des tâches de chacun
- 6) Contractualisation du partenariat

Les difficultés rencontrées

- 1) Existence d'une concurrence entre les différents partenaires
- 2) Manque de stabilité dans les équipes
- 3) Partenariat difficile à trouver dans le 1^{er} degré

Les avantages du travail en partenariat

- 1) Recentrage de chacun sur ses missions premières
 - a. Pédagogie pour les professeurs
 - b. Education pour les partenaires
- 2) Aide à la prise de conscience, pour les élèves et pour les équipes, qu'il n'existe pas deux citoyennetés, une à l'école et l'autre à l'extérieur.

[Retour
sommaire](#)